

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 08/07/2016

Absents :

- Bruno MOSZKOWSKI- Christian BESSE
- Mélanie DUPONT-HAMMERLING pouvoir à Alain SAUREL
- Marie VOULHOUX pouvoir à Jean Daniel BALASTRIER

La séance a été ouverte à 19H15

1 Chantier de construction du bâtiment commercial

M.HOUSSEAU, 3^{ème} adjoint a fait le point sur l'avancement du chantier de construction du bâtiment commercial qui se déroule normalement.

Les délais sont respectés et la livraison est toujours prévue début novembre. Le four à bois sera mis en chauffe en Août.

2 DTER 2016

Le maire a donné lecture au Conseil de l'arrêté préfectoral du 15 juin 2016 attribuant par erreur à la commune une subvention au titre de la DTER 2016.

Cet arrêté a été annulé et c'est donc bien l'arrêté de 2014 qui sera appliqué.

3-Syndicat Intercommunal d'électricité :

Monsieur Teddy BENDRISS a été désigné en tant que suppléant du titulaire Jean Daniel BASTRIER

4) Arrêté préfectoral du 10 juin 2016 portant projet de modification du périmètre de la Communauté de Communes de Bugey Sud

Monsieur Le Maire a fait un point aussi exhaustif que possible de ce dossier long et difficile. Il a rappelé les différentes étapes de la procédure avec les décisions successives de la Commission départementale de coopération intercommunale intervenues depuis octobre 2015. Il a également fait le point sur le vote du Conseil communautaire du 7 juillet 2016 et a exposé les arguments des pour et des contre

Il apparaît que les positions des uns et des autres sont parfois fort éloignées et qu'il n'y a pas de consensus sur le sujet, aussi bien sur Bugey Sud que dans le Valromey.

Si certains estiment qu'il y a là une véritable opportunité pour Bugey Sud, d'autres pensent qu'au vu du manque de préparation, de la mise en application très rapide, au 1^{er} janvier 2017, il y aura forcément une rupture dans la dynamique de développement engagée. D'autres encore s'inquiètent d'une éventuelle fusion

.Les conseillers ont demandé des explications quant à la différence entre une fusion et une intégration, quant à l'impact financier pour le Valromey et pour Bugey Sud. Ils ont rappelé que certaines communes du sud du Valromey font partie intégrante du bassin de vie de Belley et ont demandé si la date du 1^{er} janvier 2017 était impérative.

Le vote a donné les résultats suivants :

- avis défavorable 8 voix
- avis favorable : 2 voix
- une abstention.

8- Questions diverses

- Le conseil a accepté le devis de l'entreprise Vistalli pour abattage de 9 arbres place de Mefon
- Le conseil a accepté le devis de l'entreprise CGTP pour extension du réseau d'égout

La séance a été levée à 21h35

Le Maire
Alain SAUREL